

201^e session du conseil exécutif

Débat général de la 201^e session du conseil exécutif

Contribution du TOGO

Professeur Komlavi Francisco SEDDOH

Monsieur le Président de la conférence générale

Monsieur le Président du conseil exécutif

Madame la Directrice générale de l'UNESCO

Mesdames et Messieurs les membres du conseil exécutif

A la lecture du rapport sur l'exécution du Programme (PIR) 201 EX4 partie I , la Délégation du TOGO adresse ses félicitations à la Directrice Générale de l' UNESCO et au secrétariat pour avoir réussi à maintenir l'exécution des programmes et la réalisation des résultats escomptés du 38 C5 en bonne voie malgré les contraintes du plan de dépense 2014-2017 .

Le rôle de point focal dans le dispositif de coordination du programme du développement durable à l'horizon 2030 a été assumé de façon satisfaisante.

Réunion du comité directeur de l' ODD4 et tenue des réunion régionales et sous-région ales ;

Appui aux Etats membres dans les domaines des politiques, de la planification sectorielle, de l'alphabétisation, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, de la question enseignante pour les aider dans la mise en œuvre de l' ODD4 ;

Quelle est la stratégie envisagée pour aider les pays les plus en retard dans la réalisation de l'Education 2015 afin qu'ils puissent rattraper leur retard ?

Plusieurs résultats positifs ont été enregistrés dans le cadre du Programme II :

Année de la cristallographie, année internationale de la lumière, rapport mondial sur les sciences, appui aux états membre dans le domaine du renforcement des capacités (9700 formés dans les programmes liés à l'eau et 700 doctorats avec l' appui du centre international de physique théorique)

Ratification du nouveau Programme international pour les Géosciences,

Stratégie du MAB 2015-2025 et Plan d'action pour les PIED ,

Poursuite du système mondial d'observation de l'océan et préparation d'un rapport mondial sur les océans,

Participation très active à la COP21 et à la COP22.

La Délégation est surprise que l'organisation réussie de l'année sur la lumière n'ait été accompagnée d'aucun projet visant à promouvoir l'électrification dans les pays en développement.

Nous constatons au contraire que l'unité chargée de la promotion des énergies renouvelables a été supprimée malgré le soutien des états membres pour le maintien de cette unité.

Programme v

La Délégation apporte son appui aux activités initiées par le secteur sur l'impact des TIC sur le développement des sociétés du savoir notamment par les Ressources Educatives Libres. Il en est de même pour les initiatives internationales dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent et l'utilisation des TIC pour l'autonomisation des personnes handicapées.

Nous souhaitons que ces initiatives débouchent sur la création de projets concrets dans les états membres, particulièrement dans les pays en développement.

En ce qui concerne le 39C5

Nous nous réjouissons que les priorités globales sur l'Afrique et l'Egalité des genres aient été maintenues dans le plan 2018-2021.. L'organisation continuera à promouvoir l'égalité des genres et le soutien à la priorité globale Afrique dans l'ensemble du Programme. Il importe que cette approche se traduise par la prise en compte des programmes phares gérés par les secteurs, en ce qui concerne la formulation des résultats et la définition des cibles.

Le projet de 39C5 reflète et consolide la contribution directe que l'UNESCO apporte à neuf objectifs du Développement durable et fait ressortir l'impact de l'action de l'organisation sur l'ensemble des objectifs. Par des interventions ciblées et des approches intersectorielles, l'organisation aidera à fournir aux états membres des soutiens à la réalisation des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine afin de répondre aux priorités et aux besoins nationaux.

Le budget de l'UNESCO

La Délégation du TOGO se réjouit de la décision de l'organisation de fonder son budget sur un cadre budgétaire intégré qui permet d'aligner l'ensemble des ressources sur les priorités désignées par la conférence générale. Même si au stade actuel les financements extrabudgétaires demeureront ciblés, nous souhaitons que le dialogue se poursuive avec l'ensemble des bailleurs de fonds afin que nous parvenions à un certain assouplissement dans l'affectation des fonds extrabudgétaires.

Nous soutenons l'intégration des Instituts de la catégorie I dans les grands programmes correspondant particulièrement en ce qui concerne les résultats escomptés.

Nous nous réjouissons de la poursuite de la gestion axée sur les résultats et de la modernisation de l'organisation afin qu'elle accroisse son efficacité pour jouer son rôle de chef de file et répondre le mieux possible aux besoins des états membres tout en faisant avancer le programme de l'Agenda 2030.

Pour réussir, l'UNESCO devra poursuivre sa collaboration avec l'ensemble du système des nations unies et accroître son partenariat en le diversifiant plus encore.

